

# ZAC des Rougières : des prises de positions



**Jean-Pierre Giran.**

La ZAC des Rougières est revenue au cœur du débat, hier en conseil municipal, à l'occasion d'une délibération portant sur une maîtrise d'ouvrage unique assurée par la commune, selon une convention avec le département et l'agglomération. Elle porte sur la voirie, les accès ou encore les bassins de rétention. Le financement des études sera assuré par TPM à 65 %, la ville à 25 % et le Département à 10 %.

Pour rappel, ce projet prévoit d'urbaniser les terrains entre la voie Olbia/Ritondale, le chemin de Macany, le chemin Macri et le collège Gustave-Roux, soit 1 000 logements prévus sur 28 hectares. Les terrains sont constructibles (zone IAU) « depuis une éternité », a rappelé



**William Seemuller.**

le maire. Karine Tropini (groupe Politi) a pris la parole : « Nous avons dénoncé à plusieurs reprises le fait qu'une partie non négligeable de ces terrains est situé en zone inondable. C'est pourquoi notre projet était de réaliser une coulée verte plutôt que d'urbaniser à outrance des espaces agricoles et d'imperméabiliser des sols. Nous voterons donc contre cette délibération qui, pour nous, nuit à la qualité de notre cadre de vie que nous souhaitons préserver ». William Seemuller ne s'est pas opposé à la délibération (à l'inverse de Brigitte Del Perugia, sa colistière, qui a voté contre). « Il s'agit d'une zone extrêmement sensible du point de vue du risque d'inondation, a-t-il dit. Je re-



**Jacques Politi.**(Photos L. M.)

grette que l'on avance en aveugle sur ce projet, sans plan de masse. Je rappelle les engagements demandés par le CIL des Rougières, 15 % de surface imperméabilisée et des hauteurs limitées à R+3 ».

Jean-Pierre Giran a rappelé qu'il existait sur ce site un projet immobilier de l'ordre de 2 000 logements « lors d'un mandat précédant celui de la précédente majorité ». « Bien entendu, nous avançons sur ce projet, a-t-il repris. Le CIL a été reçu à plusieurs reprises en présence du bureau d'études et de l'architecte. Toutes les questions ont eu des réponses positives. Nous intégrerons les demandes du CIL à la révision du PLU, comme je m'y suis engagé ».

**S. M.**